




# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/165

**OBJET : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU  
COMITÉ DE DIRECTION DE L'OFFICE DE TOURISME DE  
MONTESQUIEU**

Envoyé en préfecture le 29/11/2021  
Reçu en préfecture le 29/11/2021  
Affiché le   
ID : 033-243301264-20211125-2021\_165-DE

**Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45**

**Nombre de Conseillers présents : 33**

**Nombre de Conseillers présents et représentés : 39**

**Quorum : 23**

**Date de convocation : le 19 novembre 2021**

**Date d'affichage de la convocation au siège : le 19  
novembre 2021**

**Le 25 novembre de l'année deux mille vingt  
et un à 18h30**

à Martillac – Salle du conseil

Le Conseil Communautaire de la Communauté de  
Communes de Montesquieu, légalement  
convoqué, s'est réuni sous la présidence de  
Bernard FATH.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	A	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	P		PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	E	M. LAFFARGUE	BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	E	Mme BÉTENCOURT
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	Mme PERPIGNAA GOULARD
TALABOT Martine	A		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
CLAIR Jean-Georges	P		MOUCLIER Jean-François	A	
DABAN Mathieu	P		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BALAYÉ Philippe	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
BOURROUSSE Michèle	P		VIGUIER Marie	A	
GACHET Christian	P		POLSTER Monique	P	
MONGE Jean-Claude	P		SIDAQUI Alain	E	M. CLAVERIE
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	E	M. CHEVALIER
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	P		BÉTENCOURT Catherine	P	
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	A	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	A	
SOUBELET Véronique	E	Mme BOURRIER	GIRAUDEAU Isabelle	P	
AULANIER Benoist	P			AULANIER Benoist	P

Le conseil communautaire nomme Mme BOURGADE, secrétaire de séance. \* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent  
Les procès-verbaux des 22 septembre et 7 octobre sont adoptés à l'unanimité.



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/165

## OBJET : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU COMITÉ DE DIRECTION DE L'OFFICE DE TOURISME DE MONTESQUIEU

**Vu** l'article 3-1-1 des statuts de la Communauté de Communes qui mentionne que la promotion du tourisme, dont la gestion des offices de tourisme,

**Vu** la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, notamment son article 5 modifiant les articles L 2231-9 et L 2231-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le Code du Tourisme,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, portant sur les « dispositions communes aux stations classées et aux Offices de Tourisme »,

**Vu** la délibération 2005/49 du 23 septembre 2005 portant création de l'EPIC,

**Vu** la délibération 2008/84 du 24 avril 2008 portant renouvellement des membres de l'EPIC,

**Vu** la délibération 2014/44 du 22 avril 2014 portant renouvellement des membres de l'EPIC,

**Vu** la délibération 2020/076 du 28 juillet 2020 portant désignation des représentants au Comité de direction de l'Office de Tourisme de Montesquieu,

**Vu** les statuts de l'Office de Tourisme de Montesquieu,

**Considérant** l'avis favorable du Bureau,

### EXPOSE

En 2005, la Communauté de Communes de Montesquieu a créé l'Office de Tourisme de Montesquieu.

Comme le prévoient ses statuts, l'Office du Tourisme de Montesquieu est administré par un Comité de Direction de 21 membres dont 13 (titulaires et suppléants) désignés sur proposition du Conseil Communautaire, étant entendu que le Président de la Communauté de Communes est membre de droit du Comité de Direction.

A cela, s'ajoutent 8 membres (titulaires et suppléants) représentant les associations ou organisations locales intéressées au tourisme (associations chargées de l'animation touristique). Comme déterminé dans les statuts de l'Office de Tourisme, ces professionnels sont désignés selon la procédure suivante :

Le Comité de Direction délibère sur toutes les questions liées au fonctionnement et à l'activité de l'Office de Tourisme, et notamment :

- l'organisation générale des fonctions de l'Office de Tourisme
- les conditions générales de passation des contrats, des conventions et des marchés
- le budget de l'Office de Tourisme
- le rapport annuel d'activité et le compte financier de l'exercice écoulé
- la fixation des effectifs minimums du personnel et le tarif de leurs rémunérations
- les questions qui lui sont soumises pour avis par le Conseil communautaire

Les élus membres du CODIR de l'Office de Tourisme de Montesquieu représentant la collectivité ont été désignés lors du Conseil communautaire du 13 juillet 2020. Madame BRULÉ a été nommée déléguée suppléante de Monsieur DUFRANC. À la suite de la démission de Madame BRULÉ, il y a lieu de nommer un nouvel élu pour assurer ces fonctions.



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/165

**OBJET : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU  
COMITÉ DE DIRECTION DE L'OFFICE DE TOURISME DE  
MONTESQUIEU**

Envoyé en préfecture le 29/11/2021  
Reçu en préfecture le 29/11/2021  
Affiché le   
ID : 033-243301264-20211125-2021\_165-DE

Il est proposé d'actualiser la liste des membres comme suit :

Commune	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Ayguemorte les Graves	Madame TALABOT	Madame QUELLIEN
Beautiran	Madame LAGARDE	Monsieur NICOL
Cabanac et Villagrains	Madame CAUSSÉ	Monsieur CLAIR
Cadaujac	Madame LALANDE	Madame VAUZOUR
Castres Gironde	Monsieur DUPUY	Madame MOINET
Isle Saint Georges	Madame LAPLAGNE	Monsieur MARRAUD DES GROTTES
La Brède	Monsieur DUFRANC	Monsieur COUTOU
Léognan	Monsieur MOUCLIER	Madame VABRE
Martillac	Monsieur CLAVERIE	Madame POLSTER
Saint Médard d'Eyrans	Monsieur TAMARELLE	Madame COMPAN
Saint Morillon	Madame BOURGADE	Madame DIAZ
Saint Selve	Madame BURTIN DAUZAN	Monsieur AUNOS
Saucats	Monsieur CLÉMENT	Madame ARTOLA

### **Le Conseil Communautaire à l'unanimité :**

- Désigne Monsieur Jérôme COUTOU membre du Comité de Direction de l'Office de Tourisme de Montesquieu représentant la Communauté de Communes en tant que délégué suppléant de Monsieur Michel DUFRANC,
- Autorise Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à cette opération.

Fait à Martillac, le 25 novembre 2021

**Le Président de la CCM**  
Bernard FATH

*Document signé électroniquement*

